

Le Trait d'union

BULLETIN MUNICIPAL

d'union

LA SALLE LES ALPES



JANVIER 2024

RETROSPECTIVE
P. 04

RETOUR EN IMAGES
P. 12

L'ÉCOLE
LOUIS TARAVELLIER
P. 14

BIBLIOTHEQUE
P. 18

ZOOM SUR
P. 16

VOTRE COMMUNE
P. 19

À VOS PAPILLES
P. 23



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- GARCIA Sami 17/07/2023
- BRECHU Antoine, Marie, Henri, Edward 25/09/2023
- LOUVRIER Gabin, Christian, Bernard 30/09/2023
- FINE FAUST Tiago, Paul, Alain 29/10/2023

DÉCÈS

- BAYLE née MASSOT Florence 13/07/2023
- JAYATILAKE née GUYON Brigitte, Hélène 14/08/2023
- GIRAUD née MAJOLI Claire 07/12/2023
- CHAMEL Henri 21/12/2023



NUMÉROS UTILES

OUVERTURE MAIRIE

Le lundi, mercredi
et vendredi :
9h -12h et de 14h - 16h30
Le mardi et jeudi :
9h -12h
RDV du Maire le mercredi
matin sur RDV
04 92 25 54 00

PISCINE MUNICIPALE

Piscine ouverte
du 1^{er} décembre au 30 avril
et du 15 juin au
15 septembre
04 92 51 28 51

BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 15h-18h30
Mercredi et samedi :
10h-12h et et 15h-18h30
Ouverture supplémentaire des
vacances de Noël aux vacances de
printemps ainsi que de juillet à août
Vendredi : 10h-12h et et 15h-18h30
04 92 24 83 75

SERVICES TECHNIQUES

Ouverts du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
fermés le mercredi
04 92 24 79 03

CCB

Communauté de Communes
du Briançonnais
04 92 21 35 97

SOMMAIRE

- 04 RETROSPECTIVE
- 05 LA TÉLÉCABINE PONTILLAS
- 06 LA MAISON MÉDICALE
- 08 URBANISME
- 10 LES FINANCES
- 12 RETOUR EN IMAGES
- 14 L'ÉCOLE LOUIS TARAVELLIER
- 16 ZOOM SUR
- 17 LES ASSOCIATIONS
- 18 BIBLIOTHÈQUE
- 19 VOTRE COMMUNE
- 20 MAIS AUSSI
- 22 LES SERVICES TECHNIQUES
- 23 À VOS PAPILLES

Astreintes

Service Assainissement :

0 977 40 11 36

URGENCES

Samu : 15
Police Secours : 17
Sapeurs-Pompiers : 18
Personnes sourdes ou malentendantes
qui souhaitent joindre les urgences : 114
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25
Violence Femmes Info : 3919
Enfance en danger : 119

Direction de la publication : Emeric Salle
Supervision : Saïd Bouchirab
Création graphique : Esquiss (Saint-Chaffrey)
Impression : Les Editions du Fournel
Dépôt légal : à parution



ÉDITO DU MAIRE

Chères et Chers Salatis, chers amis,

En ce début d'année, nous souhaitons, avec l'ensemble des élus, à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2024.

Que cette nouvelle année soit empreinte de convivialité et vous apporte la santé ainsi que la réussite dans vos projets.

Cette nouvelle année s'ouvre sur des perspectives ambitieuses pour Serre Chevalier, être l'un des sites d'accueil des JO d'hiver 2030 représente une opportunité incroyable, qui, nous l'espérons, se concrétisera l'été prochain.

Les vacances de Noël s'achèvent avec une fréquentation touristique en hausse par rapport aux années précédentes, de très bon augure pour ce début de saison hivernale. Certains projets se terminent et d'autres vont démarrer, la nouvelle télécabine du Pontillas est désormais en service et permet d'améliorer de manière significative l'accès à notre domaine skiable d'altitude.

Sur ce même secteur, la Maison médicale va ouvrir ses portes au mois de février, permettant ainsi de rétablir l'offre de soins sur la commune.

L'achèvement de ces travaux va nous permettre, dès le printemps prochain, de réaménager le secteur du Pontillas en effectuant une rénovation du parking et de ses abords.

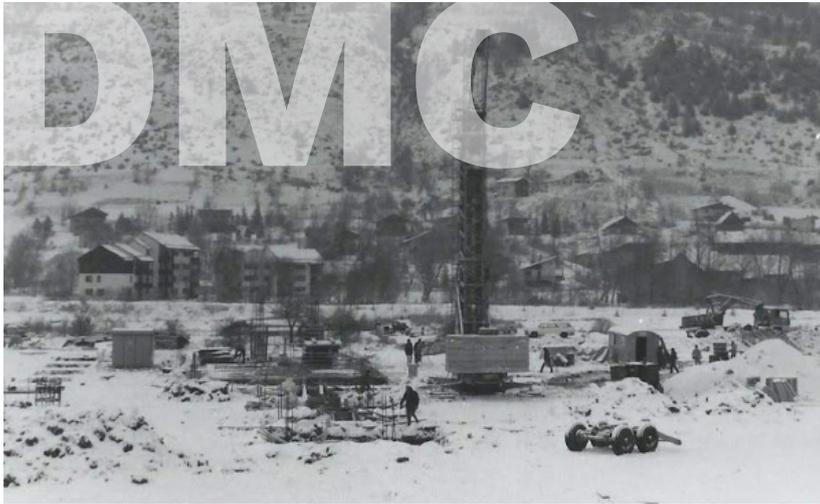
L'automne dernier, vous avez été nombreux à assister à la dernière réunion publique de présentation du nouveau Plan Local d'urbanisme. L'une de nos priorités étant la création de logements permanents, c'est donc une quarantaine de logements qui devraient voir le jour dans les années à venir sur le secteur du Pilon.

Enfin, au premier semestre 2024, la première phase des travaux de requalification de la rue de la Guisane pourra démarrer. Il s'agit d'un projet très attendu à propos duquel, lors de sa présentation publique, vous avez pu nous faire part de vos attentes et observations.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal, qui s'investit chaque jour dans la vie de notre commune, ainsi que l'ensemble des agents dont le travail participe à l'amélioration de notre quotidien et contribue à la réalisation de nos nombreux projets.

Emeric Salle

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Construction du DMC en 1983



Nous remercions chaleureusement
Martine et Rolland SALLE pour les photos
de la construction du DMC

LA TÉLÉCABINE NOUVELLE GÉNÉRATION
DU PONTILLAS A ÉTÉ MISE EN SERVICE EN
DÉBUT D'HIVER 2023-2024.

La Télécabine Pontillas



Une partie du bâtiment sera provisoirement accessible afin de permettre aux usagers du domaine skiable d'acheter leurs forfaits ou d'utiliser les sanitaires publics. Le reste des locaux ne sera pas accessible au public.

Les travaux de second œuvre et les aménagements des abords vont donc être mis en suspens jusqu'en avril 2024. Au printemps prochain, les travaux reprendront jusqu'en novembre 2024. Les réseaux

humides existants vont être entièrement repris sur le secteur et l'ensemble du parking du Pontillas va être réaménagé.

Depuis le 31 décembre 2023, il est possible de stationner au Pontillas mais SCV Domaine skiable, le SIGED et la commune de La Salle les Alpes en collaboration avec la commune du Monétier ont souhaité conforter l'offre de stationnement en proposant également un parking relais gratuit au niveau du stade de football, en sortie de commune, côté Le Monétier les Bains.

Des navettes gratuites acheminent les usagers vers le Pontillas toutes les 10 à 15 minutes, tous les jours entre 8h30 et 17h30.



LA MAISON MÉDICALE

Les médecins

Sur proposition
de la commune,
les docteurs
Tissot, Kleiber et
Curet créent la
maison de santé
pluridisciplinaire
de Serre Chevalier
(MSP) en 2022.



Docteur Florian TISSOT

Il est diplômé de la faculté de médecine de Lyon depuis 2018. Médecin généraliste et médecin du sport, il est titulaire du diplôme universitaire (DU) de médecine de montagne, du DU de médecine de voyage. Actuellement il se forme au dépistage des cancers de la peau. Le Dr Tissot exerce dans la vallée de Serre Chevalier, au sein des cabinets de la fondation Edith Seltzer, de fin 2019 au printemps 2022. Il est installé au Monêtier-les-Bains depuis le mois de juillet 2022.



Docteur Jérémie KLEIBER

Il est diplômé de la faculté de médecine de Grenoble depuis 2015. Médecin généraliste, il est titulaire du diplôme universitaire de médecine de montagne et du diplôme d'études spécialisées d'échographie. De 2017 à 2022 le Dr Kleiber exerce dans la vallée au sein des cabinets de la fondation Edith Seltzer. Il est installé au Monêtier-les-Bains depuis le mois de novembre 2022.



Docteur Pierre-Marie CURET

Il est diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux depuis 1986. Médecin généraliste, médecin du sport, médecin urgentiste, ancien médecin militaire, spécialiste du service de santé des armées, il est médecin correspondant du SAMU et titulaire de plusieurs qualifications dans ces domaines de compétence. Après avoir exercé en tant que médecin militaire pendant plus de vingt-cinq ans, le Dr Curet s'est installé pendant neuf ans comme médecin attaché aux secours des pistes dans la station d'Auron (Alpes-Maritimes). Puis il a travaillé dans plusieurs services d'Urgences d'établissements publics et privés et a exercé la médecine du sport en club ou lors d'évènements sportifs. Il est installé au Monêtier-les-Bains depuis le mois de novembre 2022.

Organisation et fonctionnement envisagés

La maison de santé pluridisciplinaire de Serre Chevalier sera articulée sur deux sites : le cabinet médical de Monêtier et celui du Pontillas, sur la commune de La Salle Les Alpes. Elle associera à l'année trois médecins libéraux, un cabinet d'infirmières, deux cabinets de kinésithérapie et un kinésithérapeute exerçant à domicile.

En hiver, les deux sites seront ouverts 7j/7 avec un à deux médecins sur chaque site, l'équipe médicale étant renforcée par trois médecins collaborateurs et une secrétaire médicale. Une coordinatrice assurera le fonctionnement administratif de la MSP. Une ou deux assistantes médicales ainsi qu'une infirmière ASALEE⁽¹⁾ compléteront l'équipe médicale. Le secrétariat sera assuré en présentiel sur les deux sites en hiver.

Le cabinet d'infirmières libérales de La Salle Les Alpes sera présent dans les locaux du site du Pontillas dès son ouverture, en février 2024.

Pour le reste de l'année, l'organisation qui sera mise en place n'a pas été encore arrêtée.

Afin de respecter les droits du travail, il n'y aura pas de secrétaire certains jours en hiver et pendant quatre semaines en période creuse.

Les médecins participeront à la permanence des soins (PDSA) dans la vallée le week-end et les jours fériés en hiver et au système d'accès aux soins (SAS) au quotidien.

Un numéro de téléphone unique permettra de joindre le secrétariat médical afin de prendre un rendez-vous avec un médecin ou l'infirmière ASALEE. La prise de rendez-vous se fera par appel téléphonique du secrétariat par par internet sur le site Keldoc.com.

Le site web du cabinet permettra d'obtenir tous les renseignements pratiques.

⁽¹⁾ Action Santé Libérale en Equipe : dispositif qui a pour but d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques



Votre perception des lieux ?

Au-delà de la qualité architecturale, la position centrale du cabinet de Villeneuve au sein de la vallée, sera un atout stratégique par rapport à la fréquentation du domaine skiable. Son implantation permettra en partie aux pisteurs d'accompagner directement les blessés sans passer par un transport en ambulance, optimisé par un accès dédié aux PMR.

Les locaux spacieux faciliteront une bonne circulation des brancards à l'intérieur du cabinet et l'accès à la salle de radiographie ainsi qu'à la salle d'Urgence. L'installation de radiologie et l'équipement nécessaire à la traumatologie et à certaines urgences offriront une garantie de soins. La présence du cabinet d'infirmières facilitera également les échanges entre soignants. Un appartement permettra l'hébergement de praticiens pour la saison d'hiver ou lors d'une mission ponctuelle de consultations. Une salle de réunion rassemblera les différentes professions de santé pour assurer la coordination médicale de la maison de santé pluridisciplinaire.



Comment projetez-vous votre activité dans ces locaux ?

Le fonctionnement de la MSP est appelé à évoluer dans le temps avec le retour d'expérience acquis au cours des mois qui suivront l'ouverture de ce deuxième cabinet médical.

L'activité traditionnelle de médecine générale, le suivi pédiatrique et gériatrique, les soins de petite chirurgie, la traumatologie des activités sportives constitueront les bases des soins effectués. Ils seront rendus possibles par la présence d'une installation de radiographie numérisée, d'une salle pouvant recevoir les petites urgences, d'un équipement technique : électrocardiogramme, échographie, scope défibrillateur....

La présence d'une infirmière ASALEE permettra de développer l'éducation thérapeutique (diabète,...). Des protocoles établis en coordination avec les différents professionnels amélioreront la prise en charge de l'obésité chez les enfants, le sport chez les seniors, l'insuffisance cardiaque,... L'accueil des internes par les médecins du cabinet en tant que maîtres de stage constituera un levier pour assurer la pérennité de l'installation de jeunes médecins dans la vallée et le Briançonnais.

Des projets de consultation par des sage-femmes et par des spécialistes ajouteront une offre de soins à celle existante et pourront combler certains manques.

Informations pratiques



- Site web du cabinet et des mairies de Monétier www.monetier.com et La Salle les Alpes www.lasallelesalpes.net



- PRISE DE RENDEZ-VOUS : KELDOC.COM



04 92 24 42 54

URBANISME

↳ Arrêt du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme n'est pas seulement un outil qui régit la constructibilité et les principes architecturaux, il est également un formidable moyen pour déployer nos politiques publiques dans les années à venir.

Le SRADDET Sud, le SCoT du Briançonnais, la loi Montagne, et plus récemment la loi Climat et résilience (intégrant le principe de Zéro Artificialisation Nette), favorisent un aménagement durable et maîtrisé de nos territoires de montagne. Encadrés et contraints par ces documents de planification et ces dispositifs législatifs, les élus ont souhaité ainsi conforter des axes forts tels que :

- Le renforcement des polarités économiques,
- Le maintien des hébergements touristiques,
- Le déploiement des mobilités douces ainsi que des énergies renouvelables,
- Le renforcement de l'habitat et des équipements publics à l'année,
- L'incitation à la rénovation, à la densification et au renouvellement urbain,
- La protection de la faune et des habitats naturels,
- La gestion des risques naturels
- La préservation de la ressource en eau et des terres agricoles.

Zoom sur

Le renforcement de l'habitat à l'année

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, une zone dédiée à l'habitat permanent est inscrite dans le nouveau PLU (sous réserve d'une phase de consultation publique favorable). Il s'agirait d'un écoquartier situé dans le secteur du Pilon intégrant différentes formes d'habitats, en entrée d'agglomération. Un travail avec les services de l'Etat est en cours pour en déterminer les modalités d'acquisition.

D'autre part, la commune a souhaité freiner la prolifération de lits touristiques inoccupés en interdisant les changements de destination des hôtels et résidences de tourisme, sauf au sein des hameaux, si les pétitionnaires s'engagent à produire de l'habitat permanent.

Enfin, des règles incitatives à la création de logements permanents ont été fixées dans certaines zones et la municipalité envisage plus ponctuellement des projets de logements maîtrisés sur le foncier ou le parc immobilier communal.

Le PLU a été arrêté par le Conseil Municipal, le 18/12/23. Toutes les pièces sont consultables, y compris le bilan de la concertation. Durant les 3 prochains mois, les Personnes Publiques Associées et autorités spécifiques vont devoir rendre leur avis sur le dossier présenté. Tous ces avis seront consultables lors de l'Enquête publique. Cette dernière se déroulera au printemps 2024. Un registre sera alors ouvert et un.e commissaire enquêteur (-trice) assurera des permanences pour recueillir les doléances de chacun.e.

Une large communication sera faite lorsque les dates d'enquête publique seront fixées. En attendant, il n'est légalement plus possible pour la commune de prendre en compte les courriers des administrés, relatifs à la Révision du PLU.



Le Club Med



Club Med et la société

Lagune signent
un accord pour la
rénovation du Club
Med de
Serre-Chevalier

Le Club Med (exploitant) et la société Lagune (propriétaire) ont signé un accord majeur de financement concernant la rénovation du Club Med de Serre-Chevalier, pour un investissement global de 50M d'€.

Ouvert depuis 2002 à La Salle les Alpes, le Resort de Serre-Chevalier va faire l'objet d'une rénovation complète. Les travaux de rénovation des 350 chambres et espaces communs débiteront en mars 2024 et le Resort rouvrira ses portes, transformé, en décembre de la même année.

La stratégie de montée en gamme se concrétise avec la rénovation de ce Club Med encore classé « 3 Tridents » à la montagne, rejoignant ainsi les standards du portefeuille de Resorts Premium (autrefois dénommés « 4 Tridents ») du Club Med.

Ce projet d'envergure comprend également la rénovation et la création de nouveaux hébergements pour le personnel afin d'améliorer l'expérience des salariés et renforcer leur engagement envers la qualité de service.

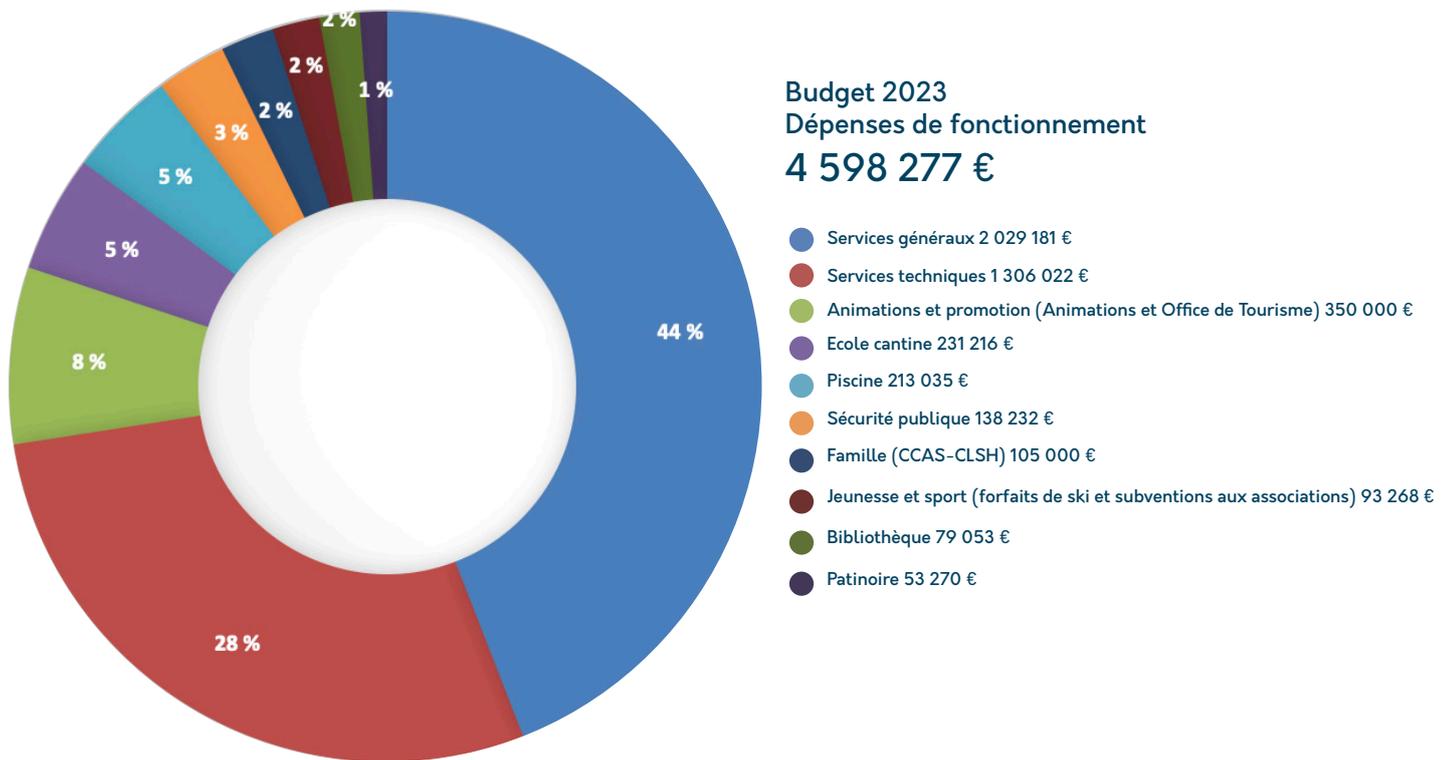
Soucieux de l'environnement, Club Med et la société Lagune ont intégré une dimension durable à cette rénovation. En effet, une partie des travaux sera consacrée à l'amélioration de la performance environnementale du bâtiment. Ces travaux d'envergure renforcent la position du Club Med en tant que partenaire clé dans le développement de Serre-Chevalier, participant au rayonnement international de la destination et contribuant aux retombées économiques avec la création d'emplois locaux.



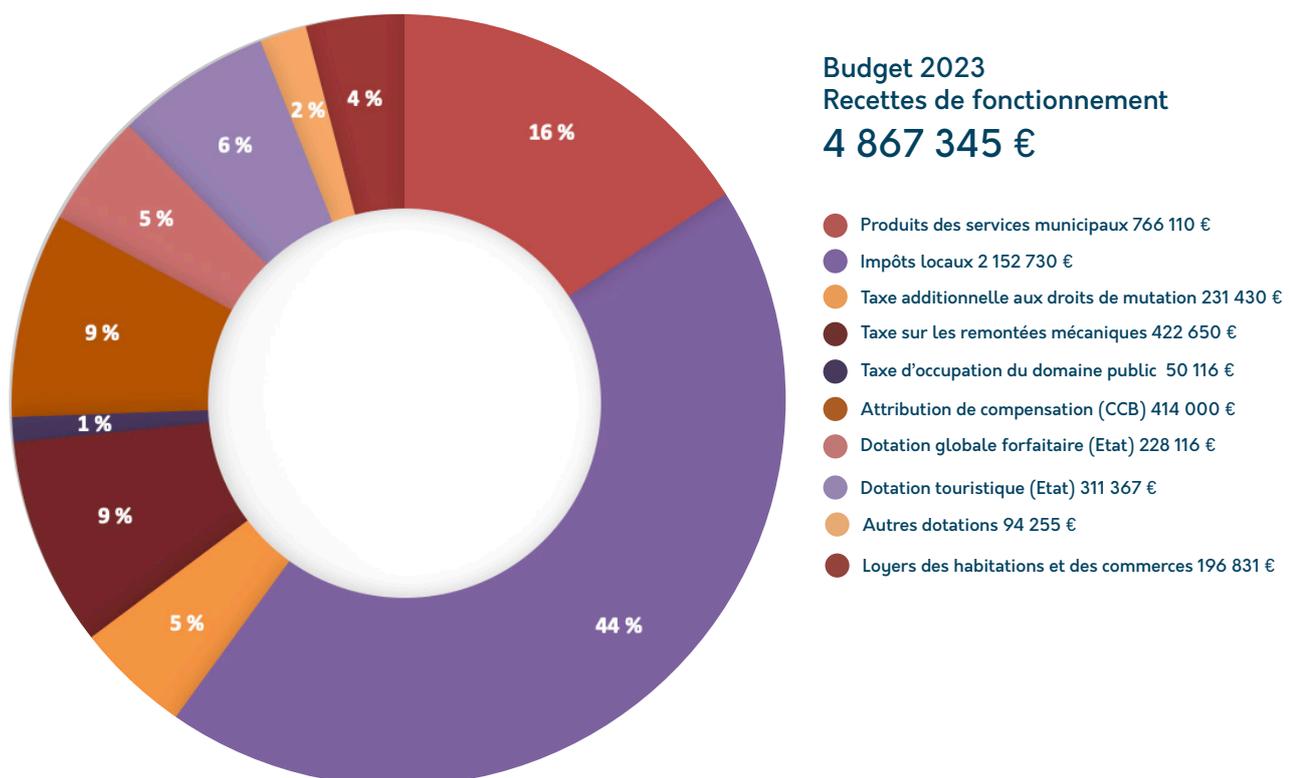
LES FINANCES LOCALES

Le budget 2023 s'est inscrit dans la droite ligne des orientations budgétaires et financières élaborées en début de mandat. Le niveau des dépenses de fonctionnement, tout en étant maîtrisé, poursuit un objectif de maintien de l'efficacité de nos services. Malgré une inflation importante sur l'exercice 2023, ces dépenses sont en légère baisse (150 k€) par rapport à 2022. Les recettes, quant à elles, restent stables entre les deux exercices.

Dépenses de fonctionnement 2023



Recettes de fonctionnement 2023



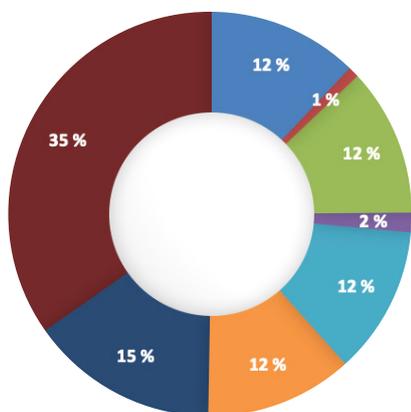
FOCUS SUR LES GRANDS PROJETS

Les projets 2022-2023

Maison médicale

2 825 113 €

Plan de financement validé

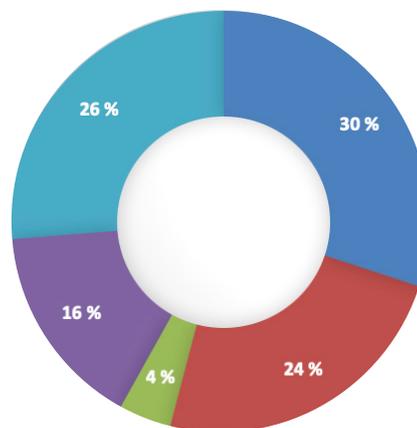


- Région Sud travaux 338 840 €
- Région Sud Radio 25 000 €
- DETR (État) 338 840 €
- ARS Radio 45 000 €
- Département 338 540 €
- CCB 333 627 €
- FCTVA 423 130 €
- Auto-financement 981 836 €

Bâtiment de services du Pontillas

3 381 384 €

Plan de financement validé



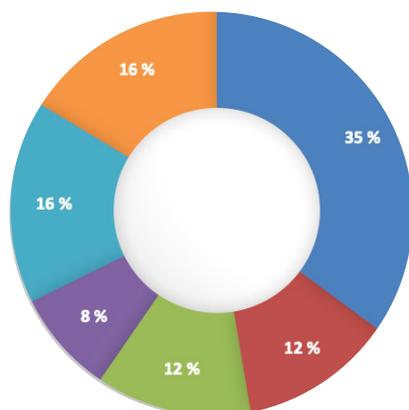
- Région Sud 1 017 216 €
- Département 810 342 €
- CCB 135 057 €
- FCTVA 530 172 €
- Auto-financement 888 597 €

les projets 2024

Requalification de la rue de la Guisane

3 901 511 €

Plan de financement en attente de validation

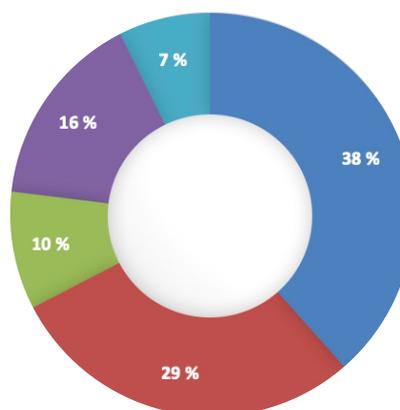


- DETR (Etat) 1 371 892 €
- Région Sud 475 685 €
- Département 475 685 €
- CCB 317 123 €
- FCTVA 624 251 €
- Auto-financement 636 875 €

Requalification du parking du Pontillas

1 930 751 €

Plan de financement en attente de validation



- Région Sud 743 016 €
- Département 557 262 €
- CCB 185 754 €
- FCTVA 304 766 €
- Auto-financement 139 953 €

RETOUR EN IMAGES

XSPORT SHOW

A person in a yellow shirt and black pants is performing a bicycle stunt on the roof of a building. The bicycle is balanced on the roof edge, and the person is hanging from the handlebars.

Saint Barthélémy festif



Fête de la Montagne

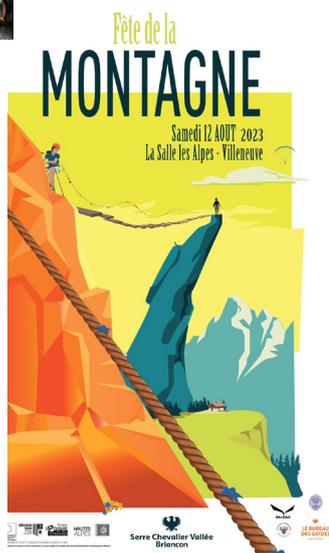
La fête de la Montagne s'est déroulée le 12 août lors d'une belle journée ensoleillée.



Repas des Aînés



Repas des Aînés





↘ Une tradition vivante : la mise en chauffe du four banal de la Chirouze.

Le 17 août dernier, une poignée d'habitants a perpétué une tradition ancienne en rallumant le four banal du village. Cette pratique, ancrée dans l'histoire locale, a réuni la communauté autour d'un élément central de la vie quotidienne : la fabrication du pain.

Dès jeudi soir, ils se sont rassemblés pour préparer le four banal niché au cœur de la Chirouze. Le rituel débute par un nettoyage méticuleux du four, suivi de la disposition du bois pour créer des braises. À mesure que la première flamme danse, la chaleur envahit le four, lui redonnant vie. C'est un moment de partage intergénérationnel, où les anciens partagent leurs souvenirs et leur savoir-faire.

Pendant que le four prend de la chaleur, les boulangers amateurs se lancent dans la préparation de la pâte à pain. Le pétrissage du pain devient alors un spectacle à part entière, ponctué de rires et de discussions qui emplissent l'atmosphère. Les plus jeunes se montrent souvent les plus enthousiastes à l'idée de manipuler la pâte moelleuse, créant des souvenirs durables. Lorsque le four atteint la température idéale, les pains façonnés avec amour sont prêts à être enfournés. L'arôme alléchant du pain fraîchement cuit se répand dans tout le village.

La vente de pain, événement festif s'est déroulée au plateau de Saint-Barthélémy à la sortie de la messe. C'est l'occasion pour les boulangers amateurs de partager leur passion avec la communauté, renforçant ainsi les liens entre voisins.

La réactivation du four banal de la Chirouze le 17 août n'était pas simplement une activité culinaire. C'était une célébration de la tradition, du partage et de la vie communautaire. Les arômes appétissants, les éclats de rire et les échanges ont créé une atmosphère chaleureuse, rappelant à tous la valeur de la simplicité et l'importance de participer aux moments de convivialité pour enrichir les relations humaines.



L'ÉCOLE LOUIS TARAVELLIER

L'écologie à l'école

Les pratiques écologiques de l'école devraient être reconnues et valorisées grâce à plusieurs labellisations : c'est en tout cas le vœu de l'équipe enseignante ! Les démarches de labellisation « Ecoécole » et « E3D » à savoir « Ecole à démarche de développement durable » ont été initiées. Il faut dire que les actions menées sont nombreuses. En effet, au delà des traditionnelles poubelles de tri pour les papiers, le matériel scolaire, les cartouches d'encre qui sont présentes dans les locaux, des serviettes en tissu remplacent désormais les serviettes en papier à usage unique à la cantine ou pour le lavage des mains, des éco-cups sont utilisées lors des événements festifs, l'objectif de ces actions étant bien sûr de réduire la quantité de déchets produits à l'école. A suivre !!

D'un point de vue culturel, les classes participent au dispositif « Ecole et cinéma » et pourront visionner 2 à 3 séances de cinéma dans l'année. Le théâtre du Briançonnais les accueillent également

Le football

La classe de CM1 / CM2 s'est rendue au stade de Briançon pour s'initier au football avec le club de Briançon durant les mois de septembre et octobre. Les élèves ont appris à faire des touches et des passes contrôlées. Ils ont également joué des matchs, fait des relais, des éperviers, des exercices et des tours de stade.

C'était une belle expérience !



L'escalade



Les élèves de CP-CE1-CE2 ont bénéficié d'un cycle d'escalade organisé par le bureau des guides de Serre Chevalier et financé par la mairie de La Salle Les Alpes.

Les 5 séances ont toutes pu se faire au Rocher du Bez dans de douces conditions automnales et avec une belle progression des enfants, motivés et volontaires dans cette activité de plein air.

Cantine scolaire

La rentrée scolaire c'est aussi le retour des enfants à la cantine.

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité prend des mesures concrètes et s'engage résolument en faveur des élèves de l'école et de leur famille en annonçant une réduction significative du prix de la cantine scolaire. En période d'inflation, cette mesure volontariste vise à alléger le fardeau financier des familles tout en garantissant aux élèves des repas sains et équilibrés. Le coût d'un repas est désormais facturé 6,24 € par le prestataire à la collectivité. Mais, les familles ne payent que 5,00 € contre 6,02 € l'an dernier.

Une aide complémentaire peut également être apportée en fonction des revenus : n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour vérifier votre éligibilité.

La fête de la science



Vendredi 13 octobre à la maison de la géologie, située à Puy Saint André, la classe de CM1 / CM2 a participé à la Fête de la Science. Trois groupes ont été constitués pour participer à trois ateliers : les illusions d'optique, les expériences sur les couleurs et l'électricité statique. Les élèves ont fait de nombreuses découvertes et ont trouvé les expériences « trop cool » !

Les Élèves de l'École en pleine effervescence Olympique à Sanary-sur-Mer

C'est avec une passion olympique débordante que les élèves de l'école Louis Taravellier entament cette année scolaire placée sous le signe des Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette initiative audacieuse, vise à immerger nos jeunes esprits curieux dans le monde fascinant du sport international, du fair-play et de la compétition saine.

Ainsi, en avril, une aventure extraordinaire attend nos élèves du CP au CM2 qui se rendront à Sanary-sur-Mer. Nos jeunes athlètes en herbe auront l'occasion de plonger dans les eaux salées de la Méditerranée pour pratiquer des sports nautiques emblématiques des Jeux Olympiques. Le kayak de mer, le paddle et l'optimist seront au programme, offrant ainsi à nos élèves une expérience riche en émotions et en défis.

Cette escapade sportive ne se limitera pas aux activités nautiques, puisqu'ils auront également le privilège de visiter le musée international du sport olympique de la ville de Nice. Cette immersion culturelle permettra à nos jeunes citoyens de découvrir l'histoire des Jeux Olympiques, les héros sportifs qui ont marqué l'histoire, ainsi que les valeurs qui sous-tendent cet événement mondial.

Alors que nos élèves se préparent à affronter les vagues et à explorer le monde olympique, nous sommes impatients de voir les compétences, l'esprit d'équipe et la joie qui en résulteront. Que cette année olympique soit une source d'inspiration et d'épanouissement pour tous nos jeunes talents en herbe !

Fête de Noël

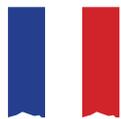
La fête de Noël de l'école s'est déroulée le mardi 19 décembre à la Maison de la Montagne et du Tourisme.

Le thème retenu cette année était le break dance, nouvelle discipline aux jeux olympiques de Paris. Les enfants de toutes les classes se sont donc illustrés dans des chorégraphies entraînantes mêlant pas au sol ou debout.

Ce spectacle a pu se faire grâce aux interventions hebdomadaires de l'association « Hip hop Altitude » et Amélie, sa présidente que nous remercions vivement.

ZOOM SUR...

↳ Les cavalières de la Salle les Alpes



Huit cavalières du club Serre Chevalier Equitation ont pris part aux championnats de France fin juillet.

Lauriane BRESSON, Clara FINE, Thaïs KIM-HEUDE, Manon PHILIPPE qui résident sur la commune étaient accompagnées de Lise BOUREL-BELFORT, Pauline BRIONES, Mila MOREAU et Siloé ROUGER de Briançon pour prendre part à la compétition fin juillet à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher en région Centre-Val de Loire).

L'équipe composée de Clara, Pauline, Manon et Lise termine 6^{ème} du concours complet d'équitation avec une épreuve de dressage, une épreuve de saut d'obstacles et un cross en catégorie club 2 excellence.

En individuel, Thaïs KIM-HEUDE a été jusqu'à la grande finale du concours individuel de saut d'obstacles club 2 mais malheureusement une barre est tombée sur le dernier obstacle la plaçant à la 9^{ème} place.



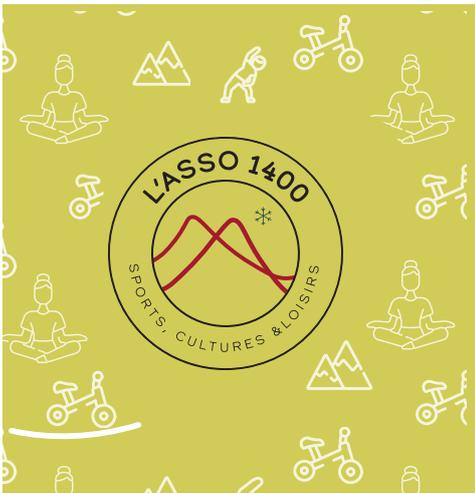
LEURS PERFORMANCES FORCENT L'ADMIRATION !

Et les cavalières de Serre Chevalier Equitation ont remarquablement bouclé la saison !

Nous leur souhaitons d'ores et déjà bonne chance pour l'année à venir !



ASSOCIATIONS



« L'asso1400 » propose une gamme stimulante d'activités sportives spécialement conçues pour les enfants...ski, sophrologie, scur VTT, stretching. Les séances de sophrologie, destinées aux 6-10 ans, visent à développer des compétences de gestion du stress et de concentration, favorisant le bien-être mental. Pour les amateurs d'aventure, ce sera escalade...une expérience palpitante ouverte aux enfants de 6 à 12 ans, renforçant les muscles, la coordination et la confiance en soi.

Pendant les vacances de Pâques, l'association organise également des stages multisports, offrant aux enfants une expérience ludique et variée, encourageant l'exploration de différents sports tout en favorisant la camaraderie et l'esprit d'équipe.

CONTACT : ascvilleneuve@gmail.com

Un week-end de glisse épique au Grand Prix de Serre Chevalier !

Du 22 au 24 mars, la station vibrera au rythme du Grand Prix de Serre Chevalier de Saint-Chaffrey à Monétier. Cet événement phare du calendrier hivernal promet trois jours d'excitation pure sur les pistes enneigées du domaine skiable. Les parcours « des Dingues » et « des Doux » seront les théâtres de performances exceptionnelles, attirant plus de 1000 participants passionnés.

Le Grand Prix, réputé pour sa convivialité et son ambiance chaleureuse, réunira skieurs novices et plus chevronnés dans une compétition spectaculaire. Les pistes seront le terrain de jeu où s'affronteront les talents dans des moments de pure adrénaline.

Ne manquez pas cet événement unique où la passion pour la glisse à Serre Chevalier est le maître mot. Venez nombreux pour profiter de cette parenthèse sportive au cœur des montagnes. Alors, rendez-vous sur les pistes du 22 au 24 mars pour une expérience inoubliable au Grand Prix de Serre Chevalier !



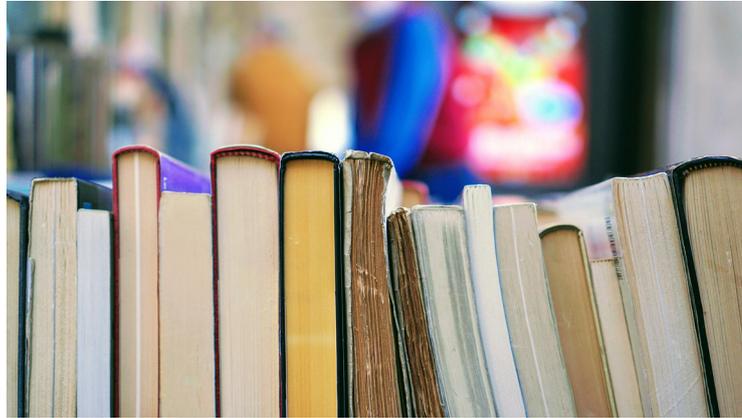
BIBLIOTHÈQUE

Roger FRISON-ROCHE

↳ Zoom sur les coulisses de la bibliothèque



Mais que font les bibliothécaires quand la bibliothèque est fermée ?



- Pendant les temps d'ouverture, elles vous accueillent, aident, renseignent et conseillent.
- Entre inscriptions, enregistrements des prêts et des retours, rangement, traitement des réservations, la permanence passe vite en fonction de la fréquentation.
- Mais en dehors des temps d'accueil du public, le travail de l'ombre ne manque pas.

EN VOICI UNE LISTE NON EXHAUSTIVE :

- Préparer et accueillir les 3 classes de l'école une fois par mois
- Préparer et gérer les budgets d'acquisition, d'animation et de fournitures en lien avec le service comptable de la commune
- Etablir les plannings et horaires de travail en fonction des réunions, accueils de classes, animations...
- Faire de la veille professionnelle et choisir, acheter, commander, et réceptionner les nouveautés
- Les enregistrer (cataloguer), les équiper et les mettre en valeur
- Réparer les documents abîmés
- Suivre l'actualité, faire des tables thématiques
- Participer aux réunions du Contrat Territoire Lecture avec les 8 autres bibliothèques de la CCB pour la mise en place d'actions communes
- Préparer les réservations demandées par la bibliothèque départementale
- Préparer et accueillir le bibliobus et le vidéobus pour effectuer les renouvellements d'ouvrages
- Chercher, prévoir, organiser, accueillir et vivre les temps d'animation : spectacles, conférences, séances de conte, ateliers...
- Idem pour les expositions
- Désherber ! c'est le terme utilisé pour dire : retirer les documents obsolètes ou abîmés des rayons
- Rédiger différents rapports pour la commune, pour le ministère de la culture, pour la Sofia (droit de prêts)
- Se former auprès d'autres professionnels
- Donner toutes les informations concernant nos actions au secrétariat général de la commune pour la communication
- Et aussi LIRE !

Alors, si vous voyez de la lumière ou si nous répondons au téléphone les mardi, jeudi et vendredi (hors périodes touristiques) vous savez maintenant pourquoi !

VOTRE COMMUNE

↘ Les portails des cimetières du Bez font peau neuve !



Les portails des cimetières du Bez ont retrouvé leur éclat après une rénovation méticuleuse, comprenant sablage et une nouvelle couche de peinture. Au printemps, les mêmes travaux seront entrepris aux cimetières de La Salle.

↘ La Police Municipale au Service de la Sécurité Routière sur le chemin de l'École

La sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école demeure une préoccupation primordiale pour la commune de La Salle les Alpes. Dans cette optique, la Police Municipale a récemment intensifié ses efforts en intervenant activement dans les écoles de la vallée auprès des cycles 1 et 2 (de la maternelle au CE2).

Les enseignements essentiels ont été dispensés aux élèves, mettant l'accent sur la sécurité routière, particulièrement sur le chemin de l'école que les enfants prennent le bus, qu'ils se rendent à l'école à pied ou qu'ils soient accompagnés par les parents.

Cette initiative vise à inculquer de bonnes habitudes dès le plus jeune âge, favorisant ainsi un comportement responsable sur nos routes. Au cours de ces interventions, les élèves ont eu l'opportunité d'assimiler les règles de traversée des passages piétons, les comportements appropriés en tant que cyclistes, et les notions clés de prudence sur la route. Il a été porté une attention particulière à l'environnement proche de l'école.

Cette collaboration fructueuse entre la Police Municipale et les écoles reflète notre engagement commun envers la sécurité de la jeunesse. En éduquant nos enfants dès leur plus jeune âge, nous contribuons à forger des citoyens responsables et conscients des enjeux de la sécurité routière.

Cette initiative se poursuivra au printemps avec «Savoir rouler en vélo » !

TRAVAUX D'ENROBÉS

À La Salle, les travaux d'enrobé, couvrant une superficie de 1200 m² entre le pont à l'entrée du village et la place de l'Eglise ont eu lieu cet automne pendant les vacances de la Toussaint pour ne pas perturber les entrées et sorties des élèves de l'école Louis Taravellier.

Ce projet représente un investissement financier dépassant les 180 000 € pour la commune. Cette initiative visant à améliorer la qualité des infrastructures routières locales participe également à l'embellissement du village.



MAIS AUSSI...

VILLE À VÉLO
TOUR DE FRANCE



Reconduction de l'Opération Prime pour l'Acquisition de Vélos à Assistance Électrique



La municipalité de la Salle les Alpes est ravie d'annoncer la reconduction de la prime de 500 € pour l'acquisition de vélos à assistance électrique au printemps 2024. Fort du succès rencontré l'année dernière, cette initiative vise à encourager l'adoption de modes de déplacement écologiques. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une prime financière lors de l'achat d'un vélo à assistance électrique, contribuant ainsi à la préservation de notre environnement tout en favorisant des moyens de transport durables. Les modalités d'attribution seront identiques à celles de l'an dernier. Faites le choix de la mobilité verte et profitez de cette opportunité pour vous équiper d'un moyen de transport moderne et respectueux de l'environnement !
A suivre...

↘ Dénéigement

Afin d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation pendant et après une chute de neige, nous rappelons à nos concitoyens l'importance de déneiger le trottoir devant leur domicile. Il est également crucial de veiller à ne pas remettre la neige sur la voie publique après le déneigement par les services techniques communaux. En cas de verglas, l'épandage de sable ou de sel est à la charge des propriétaires riverains.

Par ailleurs, les propriétaires des maisons contiguës à la voie publique sont tenus de tout mettre en œuvre afin de s'assurer que les chutes de neige et de glace de leurs toits ne nuisent pas à la sécurité publique et à la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques. Les toitures doivent donc être équipés d'arrêts neige ou de randes.

Enfin, toujours en cas de chute de neige, les véhicules stationnant sur les parkings publics doivent être déneigés et déplacés pour permettre un déneigement efficace de ces espaces.

En agissant ainsi, nous contribuons tous à maintenir nos rues dégagées et praticables pour le bien-être de tous !

↘ Liste électorale



Vous venez d'emménager sur la commune ? Vous avez changé d'adresse sur la commune ? Il est alors nécessaire d'effectuer des démarches pour mettre à jour votre situation électorale d'autant que la prochaine échéance électorale approche. En effet, les élections européennes se dérouleront le 09 juin 2024. Ce scrutin permet aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Ainsi, vous pouvez vous inscrire en ligne via <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité ou en déposant à l'accueil de la mairie les mêmes pièces avec le cerfa 12669*02 pour les citoyens français ou 12670*02 pour les citoyens européens.

↘ Le CCAS est heureux d'apporter de la chaleur aux aînés !

Le CCAS est ravi d'offrir des colis festifs aux aînés. Ces colis sont empreints d'amour, de joie et de solidarité, pour réchauffer les cœurs pendant les Fêtes de Noël. Chaque colis est soigneusement préparé avec des friandises délicieuses, des articles festifs, et une petite touche spéciale de bienveillance... en espérant que ces petits gestes ont illuminé vos fêtes et ont créé des souvenirs chaleureux !



Le tri des ordures ménagères se simplifie !



Dans une dynamique d'harmonisation des consignes de tri au niveau national, d'optimisation de la collecte et de simplification du geste de tri, vous pouvez désormais jeter vos papiers et vos emballages ensemble, dans le container jaune, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais. Suivez le guide !



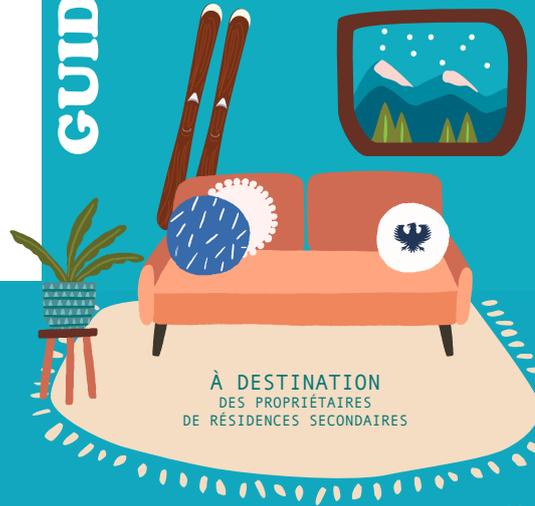
Déjections canines

Soyons responsables envers notre commune ! Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens l'importance de ramasser les déjections canines. Des sacs sont à votre disposition en divers lieux. En veillant à maintenir nos espaces publics propres, nous contribuons à la préservation de la qualité de vie de chacun.

Meublés de tourisme

COMMENT LOUER MON MEUBLÉ ?

GUIDE



SIVM SERRE CHEVALIER VALLÉE



La déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, est obligatoire, sauf si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur. La résidence principale s'entend du logement occupé 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Le loueur doit alors effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004. Il reçoit un accusé de réception.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

Vous avez également la possibilité de faire « classer » votre meublé de tourisme. Cette démarche consiste à faire appel à un organisme agréé afin d'évaluer le niveau de confort et de prestation du logement. À l'instar des hôtels, ce classement va permettre d'attribuer au logement de 1 à 5 étoiles. Cette démarche est à effectuer auprès de l'office de tourisme

DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES

➤ DÉPARTS À LA RETRAITE

ÇA BOUGE
AUX SERVICES
TECHNIQUES !



Maurice GONNET employé depuis le 1^{er} mars 2003 s'occupait de la propreté urbaine et de l'arrosage des espaces verts ; il a également pris sa retraite le 1^{er} décembre dernier. Nous leur souhaitons une retraite aussi enrichissante qu'active !

Didier CROSASSO arrivé le 10 mars 1988 en charge notamment de la voirie et du déneigement au sein des services techniques a pris une retraite bien méritée.



ET RECRUTEMENT



Emmanuel
MIEGGE



Nils
DEMONSSAND



Depuis le 1^{er} août, les services techniques ont accueilli avec enthousiasme Emmanuel MIEGGE déjà saisonnier depuis plusieurs années et Nils DEMONSSAND qui apportent une nouvelle énergie à l'équipe.

À VOS PAPILLES

Gigot de chamois

Recette extraite de l'ouvrage La chasse alpestre en Dauphiné de Henry-Frédéric FAIGE-BLANC dit Alpinus (1874)

INGRÉDIENTS POUR LA PÂTE

- 1 gigot de chamois
- Sel/poivre
- Serpolet
- 5 brins de lavande
- Thym / laurier
- 1/2 kg de petits oignons jaunes
- 1/2 kg de carottes (pastenades)
- 6 échalotes
- 1 grosse tête d'ail
- 10 clous de girofle
- Noix de muscade
- 1 piment de Cayenne
- 2 verres d'huile d'olive
- 0,75 l de Côtes-Rôties (Côtes du Rhône)
- 300 g de cèpes
- 2 cuillères à soupe de rhum

RÉALISATION

Dix jours durant, et vingt jours en saison froide, dans une terrine aux larges flancs, vous étendez votre cuisseau sur un lit délicat de serpolet et de lavande, de thym d'Espagne et des feuilles nouvelles et bien séchées du laurier d'Apollon.

Sur lui vous amoncellez les arômes. Vous égrenez les perles de tout un chapelet du petit oignon jaune, les rondelles éclatantes de la pastenade, les caïeux rosés de l'échalotte et aussi les caïeux d'ivoire de l'ail lui-même, à tort détesté d'Horace.

Le monticule s'élève ainsi sous vos doigts, légèrement parfumé, à toutes assises, des clous dorés du gérofler des Moluques, discrètement distribués, de la poudre aujourd'hui mise en oubli du muscadier de Bourbon, des primes argentés du gros sel.

Vous enflamez ensuite votre monument des grains entiers du poivre de Ceylan et des longues virgules d'un piment rougi au soleil de Cayenne.

Repoussant alors avec horreur l'hérésie du vinaigre, durcisseur des fibres, versez à flots l'huile sincère, suc des oliviers qui se mirent aux étangs de Marignane.

Votre cuisseau entre en cellule, dans un lieu frais et retiré. Quatre fois, chaque jour, la cuisinière avec tendresse le retourne sur sa couche, maniant de ses doigts diligents la paillasse ardente et parfumée.

Aux derniers jours seulement, vous amenez à la rescousse une bouteille rebondie d'un vin mûri aux Côtes-Rôties du Rhône. Loin de vous le Bourgogne, erreur du jour, vin des brouillards.

L'heure est sonnée, et, quel que soit l'apprêt, objet de vos préférences, restez sans crainte ; mais si vous êtes tentés de vous abreuver à une manne inéluctable, oyez toujours : Au sein d'une cloche de pur airain, mère des réflexions et des attendrissements, enfermez le cuisseau, braise dessus, braise dessous.

Qu'il baigne dans le nectar liquide et finement passé de sa maîtresse marinade, et que sa prison soit à l'avance capitonnée avec largesse de ceps bronzés, cueillis au levant. Abandonnez sur un feu doux, et surveillez durant 3 heures. Aux dernières minutes, arrosez pieusement de deux cuillérées d'un rhum de mon âge.

Assemblez alors, je vous en conjure, l'aéropage des palais académiciens. Le chevreuil, j'en conviens, peut être offert équitablement à des demoiselles ; mais si les tranches du chamois ainsi compris n'exaltent pas jusqu'à l'extase le palais de vos savants convives, fassent les dieux, pour me punir, que mes yeux ne s'ouvrent plus jamais sur la splendeur des monts dauphinois.

Et s'il arrive à des estomacs filandreux d'oser encore mettre en comparaison le cerf ou le chevreuil avec notre antilope rochassière, nous dirons ensemble à ces profanes : Pareils trésors de sérieuse gastronomie et de haute venaison ne sont point pour vos estomacs de papier mâché. Retournez à votre blanquette de veau.

ACTUS
DE VOTRE COMMUNE
EN QUELQUES CLICS

➤ www.lasallelesalpes.net

 Mairie de la Salle les Alpes

 lasallelesalpes



Serre Chevalier Vallée
Briançon

GRAND DJ SET

29 FÉVRIER



Bakermat



JOACHIM
GARRAUD



**DJ SET
À 20H**

Démo ski show 18h45

**Place de l'Aravet
Villeneuve**